

## Intempéries : Plus de départementale barrée



Intempéries : Plus de départementale barrée

Ce mardi 11 juin à 18h, il n'y a plus de route départementale barrées suite à l'épisode orageux de samedi soir. selon le communiqué du département. Cependant des désordres subsistent en différents points sur ces axes, des signalisations temporaires ont été mises en place.

Sauf évolution défavorable ou nouvelle dégradation, ces signalisations vont perdurer quelques jours.

- **Montreal du Gers** D29 signalisation : coulée de boue et glissement de terrain - D15 signalisation : glissement de terrain
- **Caussens** D7 signalisation : coulée de boue
- **Eauze** D43 signalisation : coulées de boue et glissement de terrain.
- **Lagraulet du Gers** D254 signalisation : glissement de terrain - D230 signalisation : coulée de boue
- **Castelnau d'Auzan – Labarrère** - D43 signalisation : coulée de boue et glissement de terrain